



HUNGARIAN PRESIDENCY
Council of Europe
May – November 2021
PRÉSIDENCE HONGROISE
Conseil de l'Europe
Mai – Novembre 2021



CONSEIL DE L'EUROPE CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

11^e CONFERENCE DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

*Conférence organisée sous les auspices de la Présidence de la Hongrie
du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe*

Conseil de l'Europe
Palais de l'Europe, Strasbourg
26-27 mai 2021
Réunion en ligne [Salle 9]

Allocutions d'ouverture

*Mme Flora van REGTEREN ALTENA,
Présidente du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage du Conseil de l'Europe,
Conseillère principale en politique, Département des arts et du patrimoine,
Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences, Pays-Bas*

En ma qualité de Présidente du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage du Conseil de l'Europe, en abrégé le CDCPP, j'ai le plaisir de prononcer ce discours d'ouverture de la 11^e Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage.

La Convention prévoit que le Comité des Ministres de l'Organisation confie au Comité d'experts compétent existant, depuis quelques années le CDCPP, le suivi de sa mise en œuvre.

Le Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage reste donc très attentif aux travaux que vous développez dans le cadre des Conférences du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage.

Le Comité directeur ou CDCPP prépare actuellement une Stratégie pour la période 2022-2025 afin de donner un cadre à ses travaux dans le domaine de la culture, du patrimoine et du paysage. Elle rappellera les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe que sont la démocratie, les droits de l'homme et l'État

de droit.

La culture, la nature et le patrimoine jouent un rôle essentiel dans la promotion du respect de la diversité, de la tolérance, de la compréhension et de l'inclusion, et dans la garantie de la pleine jouissance des droits de l'homme.

En tant que cadre de vie, le paysage contribue également à la formation des cultures locales. Il est, comme le souligne la Convention, « une composante fondamentale » du patrimoine naturel et culturel.

Cette période de pandémie nous a montré à quel point le paysage est un bien essentiel. Sa qualité est déterminante pour la santé et le bien-être de chacun, comme je suppose que nous en avons tous fait l'expérience au cours de l'année écoulée, étant limités à notre environnement proche.

Je voudrais conclure en vous souhaitant une Conférence réussie et en indiquant que le Comité directeur examinera attentivement les résultats de cette Conférence et les soumettra au Comité des Ministres.

*